

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR ELARGI
du 11 avril 2020

	Par visioconférence
Présents	Mmes Delphine GUERELLE <i>Christine BELLEVILLE, Delphine BRETON, Sandrine KIPPER (C67)</i> MM Thierry KLIPFEL, Jean-Marie NOËL, Roland BOHN, Claude BOMPARD, Adrien GASSER, Michel LEQUEUX, Edouard MIKOLAJCZYK, Claude ROUSSEAU <i>Claude BOURZEIX, Patrick CLÉMENT, Jean-Louis DUGRAVOT, Daniel HARAULT, Gérard JAWORSKY, Régis SAGUET, Jean-Louis WILLMANN</i>
LE BUREAU DIRECTEUR	

SOUHAITE



Un complet rétablissement aux personnes en difficulté sur le plan de leur santé.

APPROUVE



Le travail de la commission d'organisation des compétitions, les modalités de classement ainsi que sur les projections sur les accessions et les relégations.
La volonté de maintenir les poules de 12 équipes et l'attente des propositions des comités concernant les accessions dans les championnats *Honneur*.



Le principe d'organiser les élections des comités en septembre 2020 et celles de la ligue début octobre 2020, sous réserve d'une situation et/ou d'une procédure qui le permettent et en l'absence d'autres directives fédérales.
Les comités qui auraient la possibilité et qui souhaiteraient organiser des élections plus précocement peuvent le faire sauf directives fédérales contraires.

PREND CONNAISSANCE



Du travail de la COC régionale :

- Avec les classements régionaux ;
- Les équipes accédant en championnat de France N3M et N2F ;
- Les projets d'accessions et de relégations en championnat régional en utilisant la règle des « ratio » ;
- Les prévisions de places dans les poules pour les équipes en provenance des championnats départementaux (dont les noms sont à communiquer par les comités).

Le Bureau directeur félicite Edouard MIKOLAJCZYK et l'ensemble de la COC pour son travail.



D'informations concernant les compétitions en provenance de la FFHB :

- Une LFH qui passe de 12 à clubs avec une finale en aller-retour entre le 1^{er} et le deuxième pour déterminer le champion de France ;
- Des péréquations à recalculer pour la saison 2019-2020 interrompue ;
- Des réflexions engagées concernant les coupes de France ;
- De la date limite au 15 mai pour la désignation des équipes devant évoluer en championnat de France jeunes (13 équipes féminines et 8 masculines) ;
- Des difficultés concernant les calendriers internationaux et les rencontres internationales.



Du report de l'assemblée général de la fédération qui se déroulera sous format électronique par vote entre le 25 et le 31 mai 2020.

La date des élections fédérales est repoussée ; sa détermination est dans l'attente de directives ministérielles.



De la validation par le BD fédéral du report des assemblées générales des ligues et comités à partir de septembre /octobre 2020.

Mais il apparait opportun de faire valider les comptes et les tarifs bien en amont de la reprise des activités des clubs.



Du travail de la CNA concernant l'arbitrage au niveau national :

- Réduction des indemnités pour les rencontres amicales ;
- Diminution du nombre de délégués afin de ne plus couvrir les rencontres des clubs de N1M non VAP ;
- Délégation de certaines rencontres de N2F et N3M aux territoires.



De la mise en place de l'attestation d'honorabilité pour les encadrants et intervenants, dès septembre 2020 si le Ministère l'autorise.

Il est nécessaire de recenser d'ores et déjà les encadrants dans chaque structure.

Il est rappelé que l'ensemble des CTF et des Chargés de développement doivent impérativement détenir une Carte professionnelle, carte délivrée par les Directions départementales.



De la mise en place par la fédération d'un « portail » documentaire permettant une accession libre à tous les publics du handball.



De la livraison des premiers éléments de *My Coach* à destination des clubs courant avril. Un plan d'accompagnement doit être mis en place en lien avec les ligues. La ligue doit procéder à la désignation d'un référent pour cet outil.



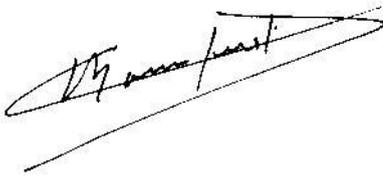
De la présence avec voix consultatives de deux présidents de ligue et d'un président de comité au BD fédéral à compter du 17 avril 2020. Il appartient au Conseil des territoires de procéder à la désignation de ces représentants.



De l'activité des comités qui restent en contact avec les clubs et sont dans les réflexions concernant la reprise d'activité dès que la situation le permettra.



De la prochaine réunion institutionnelle par visioconférence, un Conseil d'Administration le vendredi 17 avril 2020 de 14 à 17h00.

<p>Le Président Thierry KLIPFEL</p> 	<p>Le Secrétaire général Claude BOMPARD</p> 
---	---

Destinataires: - Membres du CA et CTS
- Comités départementaux
- Ligue pour diffusion et FFHB